



Bulletin municipal – 1^{er} semestre 2022

Chastel-Nouvel

AU SOMMAIRE

Édito (p.2)
Broyons autre chose que du noir ! (p.3)
Ateliers numériques (p.3)
Le budget (p.4)
Les élections présidentielles (p.5)
Les élections législatives (p.5)
Présentation des agents communaux (p.6)

Travaux en régie (p.7)
Un Chastellois médaillé (p.8)
Départ à la retraite / 23 ans au service des enfants (p.8)
Point d'étape RD 806 (p.9)
Dates des animations du second semestre (p.9)
Départ CM2 (p.10)
C'est la fête au village ! (p.10)
Bois de chauffage (p.11)
Programme voirie 2022 (p.11)

Mairie - Rue Principale - 48000 CHASTEL-NOUVEL

☎ 04 66 49 04 33

✉ mairie.chastel-nouvel@wanadoo.fr

🌐 www.chastel-nouvel.fr

Mesdames, Messieurs,

L'équipe municipale a le plaisir de vous diffuser le bulletin d'information qui vous présente toutes les actions et travaux engagés par la municipalité depuis le dernier semestre.

Ce début d'année a connu un changement notable dans nos effectifs avec, entre autres, le départ à la retraite de Chantal DELMAS.

Chantal, vous avez passé vingt-trois ans au service de la collectivité. Je veux souligner votre professionnalisme, votre implication et vos qualités de fonctionnaire, mais nous savons tous que toutes ces qualités et toutes ces diverses compétences n'auraient rien été sans la dimension et la proximité humaine que vous avez su y apporter. Collègues, élus, enseignants, parents d'élèves, anciens élèves se joignent à moi pour vous remercier et vous manifester notre reconnaissance pour votre dévouement. Pour vous, Chantal, l'école est finie, nous vous souhaitons de profiter de vos enfants et de vos petits-enfants pour vivre pleinement une retraite bien méritée.

Lors du premier trimestre, le conseil municipal a voté le budget 2022. Malgré les circonstances internationales, la prise en compte de l'inflation, l'augmentation importante du carburant et de l'énergie, les élus ont décidé de ne pas augmenter la fiscalité municipale. Avec une orientation budgétaire toujours très axée sur l'investissement, nous sommes attentifs à notre cadre de vie et nous continuerons à financer des projets structurants comme l'aménagement de la traversée du village ou la création d'un réseau d'eau potable sur le hameau de Coulagnet. Sur ce dossier, des aides précieuses et indispensables de l'État et du Département nous ont permis de finaliser le plan de financement. Les diverses études et les lourdes procédures administratives obligatoires sont en cours : nous pouvons espérer le début des travaux pour 2023.

Être attentif à notre cadre de vie, c'est aussi réfléchir à la bonne cohabitation de tous les utilisateurs de l'espace public et notamment de la voirie. Cela nécessite de répondre aux questions de sécurité routière. C'est pourquoi, dans le cadre de l'aménagement de la RD 806 sur la traversée du Chastel-Nouvel, nous faisons le choix de faire passer la limitation de vitesse à 50km/h, avec trois portions à 30km/h. L'objectif est d'aller vers une circulation plus apaisée, qui permette à tous les usagers d'utiliser la voie publique en se respectant les uns les autres. Le projet était initialement prévu en deux tranches, mais pour des raisons techniques et afin de réduire la durée des nuisances, la majeure partie des travaux devrait aboutir dans le courant de l'été à l'exception des finitions qui seront réalisées à l'automne.

Je tiens à remercier tous les agents municipaux pour leur travail au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions : sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets et les différentes tâches journalières qui incombent à une municipalité pour le bon fonctionnement d'une collectivité. Les divers travaux réalisés en régie par nos agents techniques en sont la preuve, l'aménagement des espaces verts, la réfection des chemins ruraux et l'entretien des bâtiments communaux. L'ensemble de ces travaux, réalisés par nos agents, nous permettent également d'avoir une gestion plus économique des deniers publics.

Certains esprits tendancieux serinent parfois à tort que notre commune serait « un village dortoir ». Qu'on en juge sur notre dernière fête votive ! La diversité des animations proposées, la forte affluence de la population locale et extérieure prouvent que, non seulement, le Chastel-Nouvel n'est pas un village « endormi », mais il est en plus un exemple de village vivant et dynamique où il fait bon vivre. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont organisé et animé cette manifestation de façon exemplaire.

Accompagné des adjoints et de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à tous un bel été empreint de repos, de convivialité et de détente, notamment pour les jeunes en cette fin d'année scolaire encore marquée par la crise sanitaire.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

BROYONS AUTRE CHOSE QUE DU NOIR !

La Communauté de Communes Randon-Margeride vient d'acquérir un broyeur de végétaux mobile dans le but de diminuer le coût de traitement d'une partie des déchets verts et de favoriser les pratiques du paillage. Suite à notre demande, le broyeur sera mis ponctuellement à disposition de la commune à proximité de l'ancienne piste de stock-car. À compter du 1^{er} septembre, vous pourrez déposer vos branchages. L'utilisation du broyeur par les employés communautaires et communaux, se fera en fonction du stock de branches à broyer.

L'aménagement du site est divisé en trois secteurs : un premier pour le stockage des branches d'un diamètre maximum de 15 cm, un deuxième réservé au broyeur et un troisième pour le stockage du broyat. L'approvisionnement est basé sur l'apport volontaire de branchage uniquement, interdiction de déposer tout autres végétaux tel que gazon, déchets du jardin... Le broyat sera à disposition de tous les habitants de la commune.

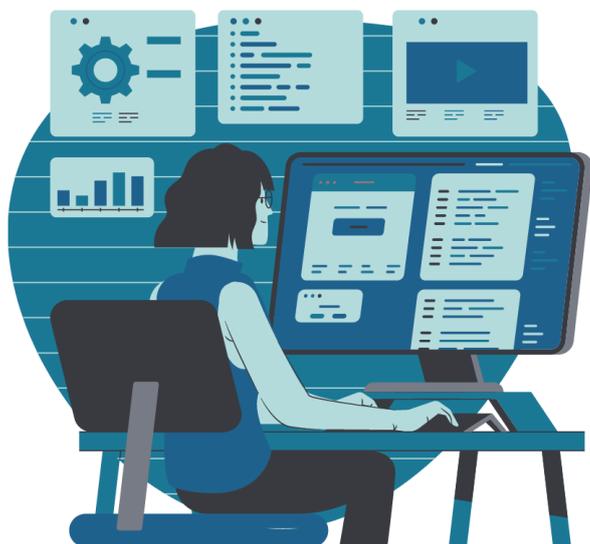
Les panneaux d'affichage (financés par le SDEE de La Lozère) installés à l'entrée du site, rappellent les règles de bonne utilisation et de respect des lieux, indispensables pour assurer la pérennité de cette démarche écocitoyenne. Cet espace n'est en aucun cas une déchetterie.



Solution simple, rapide et naturelle, le paillage permet de valoriser une grande partie du jardin. Il consiste à couvrir la terre avec le broyat qui se décompose progressivement pour former de l'humus, bénéfique à plusieurs titres : apporter des éléments nutritifs et de la matière organique, protéger le sol des écarts de température (gel et sécheresse), préserver l'humidité et réduire les arrosages, éviter la pousse des mauvaises herbes, abriter et protéger les insectes utiles au jardin.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Depuis le mois de février, des ateliers numériques gratuits sont proposés tous les mardis de 9h à 12h à la salle intergénérationnelle. Cette action portée par la Communauté de Communes Randon-Margeride est financée dans le cadre du plan de Relance.



Sandrine GRÉGOIRE, conseillère numérique, accueille sur inscription, un groupe de 5 à 8 participants. Les personnes désireuses de s'initier ou de se perfectionner au numérique : courriels, logiciels (Word, Excel, ...), navigation sur internet, utilisation d'applications, smartphone et tablette, pourront ainsi mieux appréhender ces outils de plus en plus présents dans la vie de tous les jours. Des rendez-vous individuels, afin de réaliser des démarches personnelles en ligne (CAF, Impôts, ANTS...) peuvent être fixés pour les habitants qui le souhaitent.

Sandrine GRÉGOIRE
Contact : ☎ 07 56 27 88 72

LE BUDGET

Le budget 2022 a été voté à l'unanimité lors de la séance du 5 avril 2022. Cette année encore, le Conseil Municipal a renouvelé sa politique de ne pas augmenter ses taux d'imposition concernant les taxes directes (taxe foncière sur propriétés bâties et non bâties).

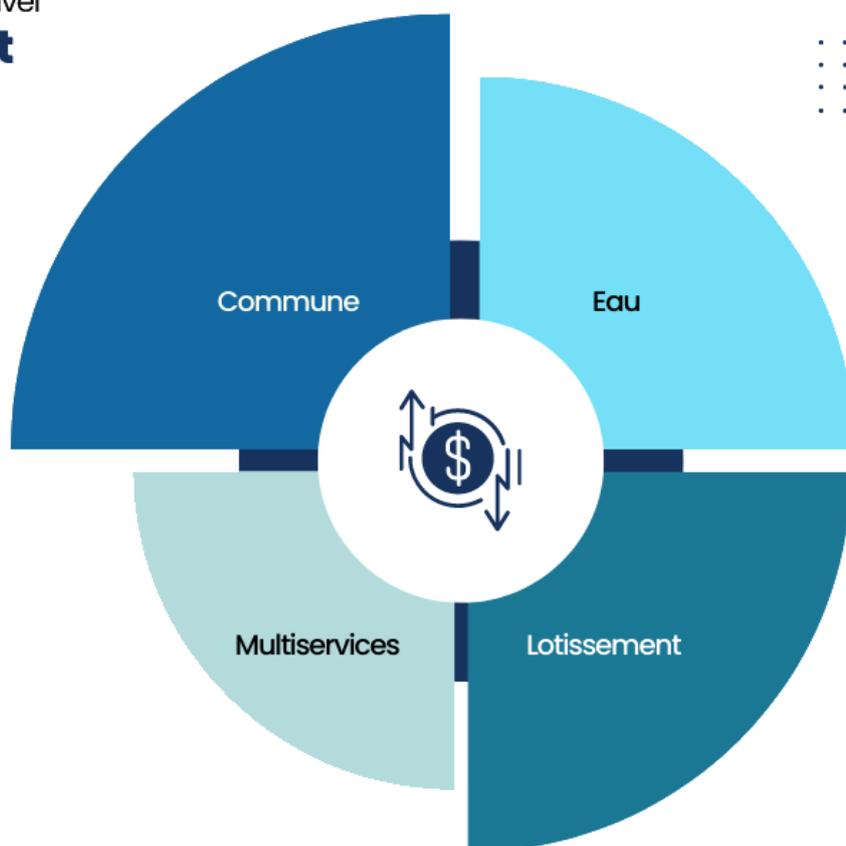
COMMUNE	
Fonctionnement	Investissement
1 036 606,44 €	2 216 307,24 €

Le fonctionnement comprend les charges générales : les salaires du personnel, l'électricité, le carburant. Une grande partie de l'investissement correspond à l'aménagement de la RD 806 l'entretien de la voirie et la fibre optique.

EAU (hors assainissement)	
Fonctionnement	Investissement
94 202,41 €	349 257,55 €

Le fonctionnement concerne majoritairement l'achat d'eau (convention tripartite avec BRL et CCCL) et de matériel. Les opérations d'investissement portent sur le projet de création du réseau AEP de Coulagnet et sur la réalisation de l'extension du réseau d'eau potable.

Chastel-Nouvel Budget 2022



MULTISERVICES	
Fonctionnement	Investissement
36 249,91 €	65 986,77 €

Le fonctionnement correspond à l'amortissement de subvention et à l'exploitation du bâtiment. L'investissement correspond à l'amortissement du bien et aux remboursements d'emprunt.

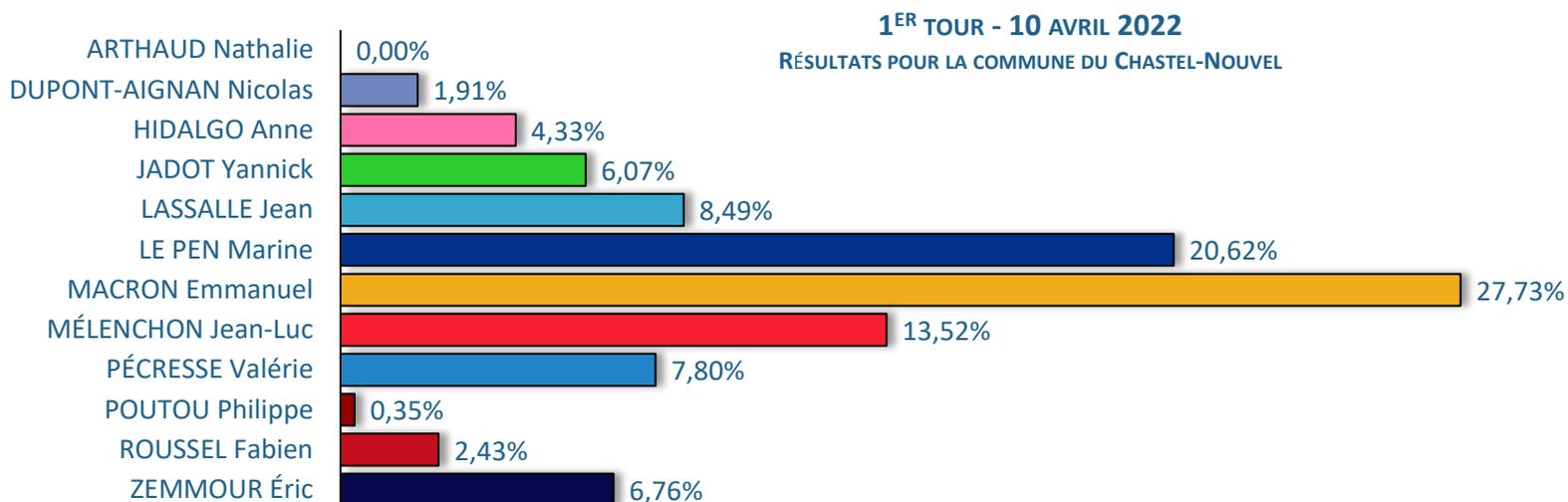
LOTISSEMENT	
Fonctionnement	Investissement
648 370,16 €	337 521,00 €

L'investissement correspond à l'achat des terrains et l'aménagement du lotissement. Le fonctionnement concerne la vente des terrains.

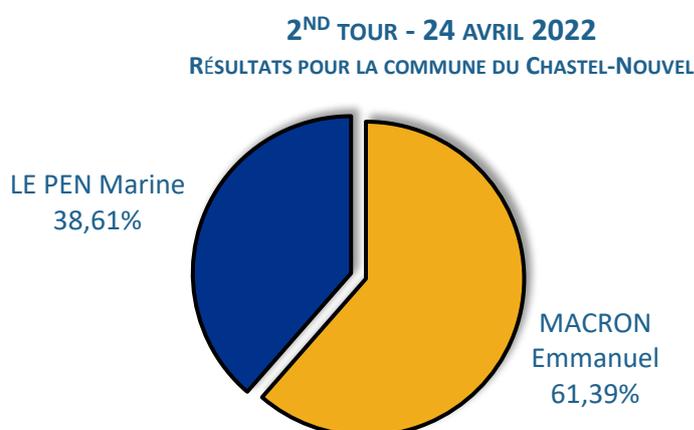
Dans le budget principal, comme les années précédentes, une somme de 14 785 euros est allouée sous forme de subventions aux différentes associations de la commune.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les 10 et 24 avril ont eu lieu les élections présidentielles. Lors du 1^{er} tour, sur 716 inscrits sur les listes électorales pour la commune du Chastel-Nouvel, cinq cent quatre-vingt douze administrés se sont rendus aux urnes, soit un taux de participation de 82,68 %. Vous êtes cinq cent soixante-dix-sept à vous être exprimés.

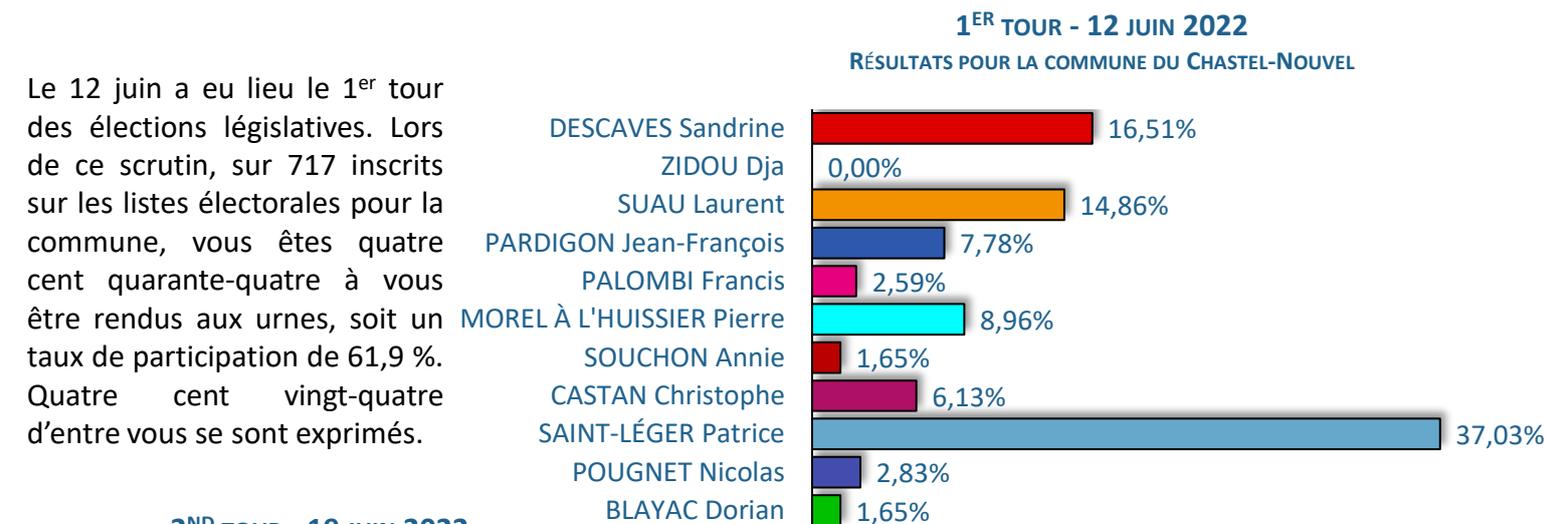


Lors du 2nd tour, sur 717 inscrits, le taux de participation était de 82,98 %. Sur un total de 505 votes exprimés, c'est Emmanuel MACRON qui l'emporte avec 61,39 % des voix.

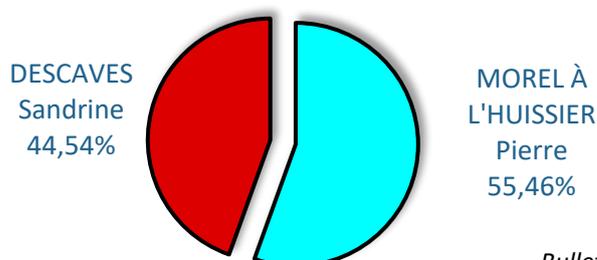


LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le 12 juin a eu lieu le 1^{er} tour des élections législatives. Lors de ce scrutin, sur 717 inscrits sur les listes électorales pour la commune, vous êtes quatre cent quarante-quatre à vous être rendus aux urnes, soit un taux de participation de 61,9 %. Quatre cent vingt-quatre d'entre vous se sont exprimés.



2ND TOUR - 19 JUIN 2022
RÉSULTATS POUR LA COMMUNE DU CHASTEL-NOUVEL



Pour Le 2nd tour du 19 juin, le taux de participation était moindre avec 58,85 % de votants. Avec 41 votes blancs et 15 nuls sur un total de 366 votes exprimés, c'est Pierre MOREL A L'HUISSIER qui remporte cette élection sur la commune, reflet de la circonscription lozérienne.

PRÉSENTATION DES AGENTS COMMUNAUX

D'importants changements ont eu lieu en ce début d'année dans la composition du personnel communal. Vous allez pouvoir découvrir ou redécouvrir les agents qui s'investissent dans leurs missions de service public au sein des écoles, du secrétariat de mairie, du service technique et de l'agence postale.

LES ÉCOLES

L'équipe est composée de quatre Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) qui assurent l'accompagnement des enfants tout au long de la journée, de la garderie le matin à la sortie de l'école. Elles sont en appui des enseignantes pour les apprentissages, assurent également la cantine et l'étude surveillée.



Catherine MARTINS, Mélanie MAIMONE, Anne-Marie ANDRÉ, Kelly PEREIRA

À L'Écoline **Kelly PEREIRA** a retrouvé ses fonctions après son congé maternité, durant lequel elle a été remplacée par **Catherine MARTINS**. « Cathy » a repris le poste qu'occupait Céline DELRIEU qui a fait le choix de partir pour concrétiser son projet professionnel comme assistante maternelle au sein de la MAM de la commune. Ces deux nouvelles ATSEM peuvent bénéficier de l'expérience d'**Anne-Marie ANDRÉ**, bien connue des Chastellois, qui travaille depuis de nombreuses années au service de cette école. Suite au départ à la retraite de Chantal DELMAS à la fin de l'année 2021, c'est **Mélanie MAIMONE** qui a pris le poste à La Farandole.

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Claudette BONNAL assure ses fonctions de secrétaire de mairie au service des administrés de la commune. N'hésitez pas à la rencontrer pour toutes questions relatives à l'urbanisme et l'état civil. Depuis le 5 avril, Claudette vous accueille également à l'agence postale communale.

Nous bénéficions, au secrétariat, de l'appui d'Aymeric PERONA qui est mis à disposition par le centre de gestion trois jours par semaine.



Claudette BONNAL, Aymeric PERONA

LE SERVICE TECHNIQUE



Sylvain CAUSSE, Arnaud SAVAJOL, Christophe SEGUIN

Vous les croisez sans doute régulièrement sur la commune, il s'agit des agents techniques. **Sylvain CAUSSE, Arnaud SAVAJOL et Christophe SEGUIN** sont au service de la collectivité pour assurer divers travaux et entretiens. Vous retrouvez dans l'article qui suit une partie des réalisations effectuées par les agents au cours de ce premier semestre.

TRAVAUX EN RÉGIE

Nombreux travaux effectués sur la commune sont assurés directement par nos employés municipaux.



Place de l'Église, le jardin verdoyant a accueilli une nouvelle fontaine installée et mise en eau ce printemps. En contrebas, l'existante a été réhabilitée et réalimentée. La troisième, située rue du Château, en face du « ferradou » coule de nouveau. Les travaux de la place de l'église ont permis de reprendre le réseau d'alimentation des fontaines grâce à la persévérance des employés. Quelle satisfaction d'entendre et de voir ces trois fontaines en fonctionnement.

Place Saint-Roch à Alteyrac, la fontaine et les auges ont été remises en service après une belle restauration. Afin de réparer une d'entre elles, une pierre de granit a été taillée et insérée pour empêcher la perte de l'eau. L'étanchéité a été réalisée afin de permettre un écoulement normal de la première à la dernière auge. Retrouver les bacs pleins est un ravissement pour tous les enfants qui viennent rendre visite aux têtards qui y ont réélu domicile.



Proche de la mairie, une partie des espaces verts a été embellie par la plantation de différents arbustes, plantes et fleurs. Les végétaux ont été choisis, sur conseil d'un pépiniériste, pour permettre une floraison tout au long de l'année. En complément des entretiens paysagers du printemps, l'ensemble des barrières de la rue Principale et sur le pourtour de l'église ont été remises en état et repeintes.

Jean-Michel CAYROCHE s'est investi au sein du Foyer Rural du Chastel-Nouvel pendant plus de 15 ans. Depuis 1998, il est présent sur le Marvejols-Mende, en charge du ravitaillement et signaleur le jour de la course. Président du Cyclo-club Mendois en 2017, il met un point d'honneur à le dynamiser en organisant des circuits et plusieurs randonnées par an dont la Course des Gazelles réservée aux féminines et au profit de la Lutte contre le cancer. Plusieurs boucles cyclotouristiques sont proposées notamment la randonnée « Eugène Tamburlini », en association avec le Foyer Rural des Laubies, qui offre régulièrement de nouveaux parcours (route, VTT et pédestre) permettant de découvrir les paysages de la Margeride. Depuis 2019, Jean-Michel est vice-président du Comité départemental de cyclotourisme.



En reconnaissance de son engagement bénévole durant toutes ces années, Jean-Michel CAYROCHE a été mis à l'honneur par l'attribution de la médaille de bronze des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. C'est lors de la cérémonie du 18 décembre 2021, organisée par la Préfecture que le maire Didier BRUNEL, lui a remis cette récompense au nom du Ministre des Sports et du Ministre de l'Éducation.

DÉPART À LA RETRAITE / 23 ANS AU SERVICE DES ENFANTS



Vendredi 17 décembre, dernier jour de classe de l'année 2021 et dernier jour de travail pour Chantal DELMAS. C'est désormais l'heure de la retraite. Chantal travaillait comme agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à l'école privée La Farandole. Elle assurait l'accueil des enfants, la garderie, la cantine, l'aide à l'acquisition de l'autonomie. Elle était également en appui à l'enseignant des « plus petits » et ce, depuis septembre 1998.

Lors du goûter de Noël, une surprise attendait Chantal. L'équipe pédagogique, les parents, les anciens élèves et les familles étaient présents pour lui manifester toute leur reconnaissance, leur affection et la remercier de sa disponibilité. Elle a fait preuve de dévouement, a été à l'écoute et a su tisser des liens de confiance entre tous.

Vingt-trois ans cela en fait des enfants ! Pour lui laisser un souvenir de toutes ces années, l'association des parents d'élèves lui a offert un album photo avec toutes les classes que Chantal a connues. Beaucoup d'autres cadeaux, de cartes, dessins et petits mots lui ont été remis. Ces attentions ne manqueront pas de lui rappeler les années passées à La Farandole.

Chantal DELMAS prit la parole en mentionnant qu'elle avait passé *« des années de bonheur auprès des enfants. Leurs naturels et leurs affections m'ont apporté beaucoup de joie. Ma dernière journée à l'école est remplie d'émotion. Un grand merci à tous »*.

Cette journée s'est clôturée à la mairie, à l'occasion de la traditionnelle réception de fin d'année offerte aux agents communaux. Entourée de sa famille et des élus du conseil municipal, Monsieur le Maire l'a remerciée chaleureusement pour toutes ces années de service réalisées avec sérieux, passion et professionnalisme.

Nous lui souhaitons de profiter d'une agréable retraite.

Depuis quelques mois, nous ne « passons » plus au Chastel-Nouvel, dorénavant nous le traversons.



Tandis qu'au nord du chantier les travaux avancent, la partie au sud du carrefour de la Destourbe nous laisse déjà imaginer ce que sera dans un futur proche la traversée de notre village. Les différents aménagements (trottoirs, garde-corps...) ainsi que les réseaux sont réalisés et la borne de camping-car devrait rentrer rapidement en service.

En direction des Monts-de-Randon, les trottoirs, murs de soutènement, réseaux et autres équipements sont sur le point de se terminer, ne restera plus que la passerelle à mettre en place sur le Rieucros de Remenou.

Concernant la chaussée, les îlots directionnels et plateaux traversants vont être réalisés avant le revêtement définitif en enrobé qui devrait être mis en place courant juillet sur l'ensemble de la traversée. Ensuite viendra la signalisation horizontale et verticale.

Pour des raisons techniques, le grenailage des trottoirs qui permettra d'obtenir une teinte plus claire sera réalisé à la rentrée et les espaces verts seront plantés à l'automne.

De nombreux retours positifs sur cet aménagement, encore en travaux, nous confirment qu'il était attendu des Chastellois.



DATES DES ANIMATIONS DU SECOND SEMESTRE

Juillet

Dans le cadre du programme « **Contes Nus Pieds** » de la Médiathèque départementale de Lozère, financé par le Conseil départemental : **Mardi 19 juillet 2022 à 10 heures** à l'espace vert, rue du Château (avant le bâtiment de la Bibliothèque), séance d'animation proposée par Olivier.

Les animations du mercredi de la bibliothèque municipale :

- **Mercredi 21 septembre**, à 10 heures, Salle Intergénérationnelle avec Stéphanie BRIOT de l'Association **La Voix est Libre**.
- **Mercredi 19 octobre**, à 10 heures, Salle Intergénérationnelle avec Brigitte BEAURY de l'Association **Les MotsDits**.

Programme « **Itinérances Numériques** » de la Médiathèque départementale de Lozère, financé par le Conseil départemental : 2 ateliers d'une demi-journée, « **Musique numérique** » enfants-ados-adultes et « **Conception 3D** » enfants-ados-adultes, le **jeudi 27 octobre**, à la Salle Intergénérationnelle ou bien à la Bibliothèque (suivant le nombre de participants).

Le Mois du Film documentaire programmé par la Médiathèque départementale de Lozère, financé par le Conseil départemental : **vendredi 4 novembre** à 14 heures, Salle Intergénérationnelle sur la thématique « Passion et savoir-faire ». Projection du film « **Nature paysanne** » de Thibault MAZARS (séance tous publics). Elle sera suivie d'un goûter offert dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial.

Pour participer à ces animations, il est recommandé de réserver votre place au préalable.

Réservations par téléphone ou mail :

☎ 06 87 89 05 57

✉ bmchastel@orange.fr

Au revoir le CM2, bonjour le collège !

Ils sont treize. Dix élèves de L'Écoline et trois élèves de La Farandole découvriront en septembre prochain la classe de sixième.

Vendredi 24 juin, ils ont été invités en Mairie, accompagnés des enseignants et des parents, par monsieur le Maire et des membres du CCAS pour recevoir une calculatrice et un coffret compas. Autour d'un goûter, les discussions se mélangent entre les souvenirs des années passées dans leurs écoles au Chastel-Nouvel et l'envie de découvrir le collège. L'année 2022 signe le retour de cette réception commune aux deux écoles en Mairie, l'occasion d'un moment d'échanges fort sympathique pour tous.



Les élèves de CM2 lors de la remise des cadeaux en Mairie

Nous leur souhaitons d'excellentes vacances d'été et une bonne continuation dans leur parcours scolaire.

C'EST LA FÊTE AU VILLAGE !

Le week-end du 10, 11 et 12 juin 2022 et après deux ans de crise sanitaire et d'absence, la traditionnelle fête du Chastel-Nouvel a eu lieu sous un soleil radieux. Cette fête du village organisée par l'association du Foyer Rural a été un véritable succès.

Dès le vendredi soir, les festivités ont débuté avec une soirée musicale animée par DJ Patou. La journée de samedi a commencé par plusieurs randonnées à pied, à VTT, ou à mobylettes anciennes. Nombreux sont les randonneurs qui ont pu admirer les différents points de vue magnifiques de notre commune.



Un tournoi de sixte, porté par l'AS Chastelloise, comprenant un grand nombre d'équipes s'est également déroulé au stade municipal. Après un début de soirée animé par le groupe Juice, le feu d'artifice a été tiré par la société Artifix devant une affluence record, émerveillant petits et grands. La fête s'est poursuivie avec l'orchestre Pump up the 80's jusqu'au milieu de la nuit.



Dimanche matin, le village s'est réveillé avec un petit déjeuner aux tripoux. L'après-midi, le concours de pétanque a rassemblé une cinquantaine d'équipes en doublette. La journée, Loz'Banda 48 a joué musiques et chansons entraînantes, nous offrant un moment partagé avec les chanteurs du Bouffadou.



L'Amitié Chastelloise a tenu un stand de vente d'objets confectionnés durant l'année et a proposé une tombola avec de nombreux lots à gagner.

Tout au long du week-end, buvette, grillades, moules et frites ont pu être appréciées par tous, ainsi que deux repas servis le samedi et dimanche midi : aligot/saucisse et jambon grillé. Les enfants ont pu profiter des jeux installés par les forains. Le collectif M.D.R a organisé une bourse d'échange de pièces tout en exposant des mobylettes.



Cette manifestation a rassemblé un très grand nombre de personnes du village et des alentours dans une ambiance festive. Nous remercions tous les bénévoles des différentes associations et plus particulièrement les membres du Foyer Rural pour cette réussite et cette organisation ayant permis une belle fête pour notre village !

BOIS DE CHAUFFAGE

La municipalité met en vente du bois de chauffage (bois de frêne exclusivement) provenant des différents élagages réalisés par les agents du service technique au cours de l'année.

Coupé en 1 mètre, un seul stère sera vendu par foyer domicilié sur la commune, au prix de 40 euros. Le bois sera à retirer au service technique, il n'y aura pas de livraison.

Si le nombre de demandes est supérieur au stock disponible, un tirage au sort sera réalisé afin d'attribuer chaque stère.

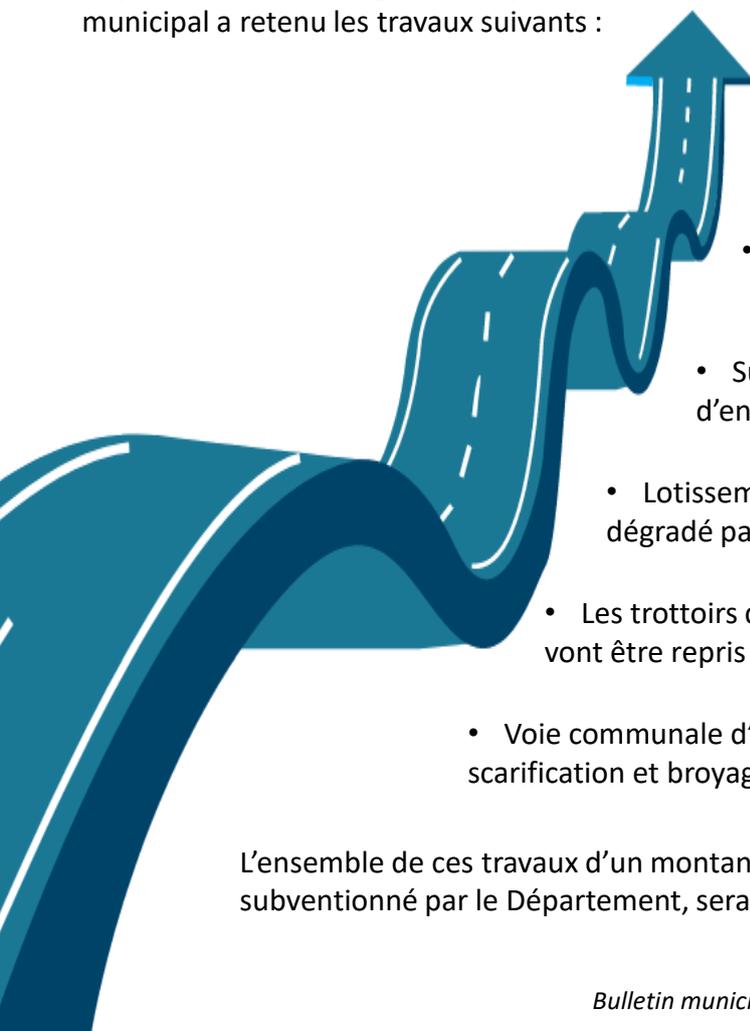


Les bénéfices de ces ventes seront reversés en intégralité au profit du Centre Communal d'Action Sociale. Les foyers intéressés par cette vente doivent en faire la demande auprès du secrétariat de la mairie au plus tard le 31 août 2022.

☎ 04 66 49 04 33

PROGRAMME VOIRIE 2022

Dans le cadre du programme voirie 2022 sous maîtrise d'œuvre du Conseil Départemental et du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de La Lozère (SDEE), et après présentation des devis, le conseil municipal a retenu les travaux suivants :

- 
- Accès PMR mairie, élargissement de la chaussée en enrobé pour un montant de 1 748,40 € HT ;
 - Rue du Château, reprise en bicouche d'une partie de la voirie, pour un montant de 1 468,95 € HT
 - Sur la partie basse de l'impasse Bellevue, réalisation d'enrobés pour un montant de 10 356,25 € HT ;
 - Lotissement des Frênes, remplacement du revêtement en bicouche dégradé par de l'enrobé pour un montant de 3 707,50 € HT ;
 - Les trottoirs de l'entrée, de la RD806 jusqu'au rond-point de la Mairie, vont être repris en enrobé pour un montant de 9 600 € HT ;
 - Voie communale d'Asprettes, entre La Brageresse et Asprettes, reprofilage après scarification et broyage mécanique du chemin pour un montant de 21 755,00 € HT ;

L'ensemble de ces travaux d'un montant total de 48 636,10 € HT en partie subventionné par le Département, sera réalisé dans le courant de l'année.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Secrétariat de Mairie : lundi - mardi - vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi et jeudi de 8h à 12h.

Bibliothèque municipale (Horaires d'Été du 7 juillet au 31 août) : lundi de 16h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 12h.

Agence Postale communale : lundi et jeudi de 15h à 16h30, mardi et vendredi de 8h à 10h45, mercredi de 14h à 18h.

Permanence de Monsieur le Maire : tous les vendredis de 14h à 18h.

INSEE

Les chiffres publiés par l'INSEE le 29/12/2021 (en vigueur au 1^{er} janvier 2022), recensent une population totale pour la commune du Chastel-Nouvel de **935** habitants. La commune confirme son attractivité avec une augmentation de 127 habitants depuis 2013.

FORMATION PSC1

Une formation de Prévention Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est proposée à la population dès l'âge de 14 ans et aux personnes à mobilité réduite. Elle est dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers. Plusieurs sessions auront lieu à la salle intergénérationnelle : le mercredi 14 septembre, le samedi 8 octobre et le samedi 19 novembre. En fonction des demandes, de nouvelles dates pourront être programmées. La formation se déroulera sur une journée de 7 heures avec un maximum de 20 personnes. Le coût s'élève à 60 euros par participant. À l'issue un certificat sera remis. Contacter le secrétariat de mairie pour vous inscrire.

ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU BÉNÉFICE DES SÉNIORS LE 8 AVRIL

Cette journée proposée par la Mutualité Française Occitanie, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) a été suivie par vingt-cinq seniors. Au programme 4 ateliers : révision du code de la route, conduite, simulateur d'alcoolémie et premiers soins ont été animés par des professionnels (Gendarmerie nationale, moniteur auto-école, Sécurité Routière et Croix-Rouge).

VENDEUR FRUITS ET LÉGUMES

Depuis le 10 avril, Alexandre LAPOINTE, primeur, vous propose à la vente des fruits et légumes sur le parking du Chastellois, tous les dimanches de 8h00 à 12h00.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Mathilde REBAUBIER (95 ans)
née TRÉBUCHON

Bernard DELOR (71 ans)

René FORESTIER (84 ans)

... Nos peines

NAISSANCES

26 janvier :
Aristide DEBYSER

24 février :
Mahé ENGELVIN

6 mars :
Emmy BOUT

21 mars :
Lenzo CHANEAC

... Nos joies

PACS

1^{er} avril :
Anne-Marie SAVOIE
& Sébastien PREJET-ROUSSET

... Nos félicitations